

Communiqué de Presse

La SCPI ALTA CONVICTIONS[™] passe à la distribution mensuelle pour répondre aux usages des épargnants

Paris, le 6 mai 2026

Altarea Investment Managers annonce l'évolution du mode de distribution de sa SCPI Alta Convictions, qui adoptera une fréquence de versement mensuelle de ses revenus potentiels à compter d'avril 2026. **Cette décision s'inscrit dans une démarche d'adaptation continue du fonds aux attentes des investisseurs particuliers.**

Une évolution au service de la lisibilité et de la régularité des revenus

Le passage à une distribution mensuelle vise à offrir aux associés :

- des distributions plus fréquentes, au rythme de leurs dépenses courantes ;
- une fréquence de distribution alignée avec les remboursements mensuels de prêts, particulièrement utile dans le cadre d'un investissement en SCPI à crédit ;
- la fréquence de distribution ne modifie pas le montant annuel distribué - *qui dépend exclusivement des résultats réalisés pas la SCPI** - il est simplement réparti mois par mois.

La stratégie d'investissement, les modalités de souscription et les risques associés restent également inchangés.

Le premier versement mensuel interviendra fin mai 2026, au titre du mois d'avril, pour les associés dont le délai de jouissance est terminé.

* Les revenus ne sont ni garantis, ni prédictibles ; ils dépendent de la performance du fonds, laquelle ne peut être garantie.

Alta Convictions : une SCPI agile, construite pour le nouveau cycle immobilier

Lancée par Altarea IM, Alta Convictions est une SCPI diversifiée, conçue pour capter les opportunités du nouveau cycle immobilier.

Sa stratégie repose sur :

- une exposition européenne ciblée, avec un ancrage fort en France,
- une sélectivité rigoureuse des zones d'implantation,
- une priorité donnée à la qualité des locataires,
- une gestion maîtrisée, visant à conjuguer performance durable et sécurisation des revenus.

Une année 2025 marquée par des fondamentaux solides

Alta Convictions affiche des résultats solides en 2025 :

- une Performance Globale Annuelle (PGA)⁽¹⁾ de 7,55 %, comprenant une distribution de 6,57 %⁽²⁾ et une revalorisation du prix de part de +0,98 %,
- près de six mois de réserves de distribution à fin 2025,
- un prix de part inférieur de plus de 7 % à la valeur de reconstitution, renforçant l'attractivité du véhicule.

(1) La performance globale annuelle (PGA) correspond à la somme du taux de distribution de l'année N et la variation du prix de souscription, entre le 1er janvier de l'année N et le 1er janvier de l'année N+1. (2) Le taux de distribution (ASPIM) est le rapport entre le dividende brut versé au titre de l'année N (pour une part en pleine jouissance), avant prélèvement libératoire et autre fiscalité, et le prix de la part en vigueur au 1er janvier de l'année N.



Ces performances traduisent avant tout la qualité et le dynamisme du patrimoine immobilier constitué, développé de manière maîtrisée, principalement en France, tout en saisissant des opportunités pertinentes en Europe, notamment en Espagne. La priorité d'Altarea Investment Managers demeure inchangée : construire progressivement un portefeuille solide, capable de soutenir une performance régulière dans la durée.

Avertissement :

Ce document est fourni à des fins d'information et ne constitue pas une recommandation d'investissement, ni un conseil personnalisé.

Investir en SCPI présente des risques, notamment de liquidité et de perte en capital ; leur détail est décrit dans le Document d'Informations Clés (DIC) et la note d'information de la SCPI. Les parts de SCPI sont des supports de placement à long terme et doivent être acquises dans une optique de diversification du patrimoine. La durée de placement minimale recommandée est de 9 ans.

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les montants distribués sont non garantis et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

L'ensemble de la documentation réglementaire est disponible sur notre site internet : www.altarea-im.com

A propos de la SCPI Alta Convictions :

Alta Convictions est une Société Civile de Placement Immobilier (SCPI) de rendement à capital variable. C'est une SCPI agile et conçue pour s'adapter au nouveau cycle immobilier, tant d'un point de vue sectoriel, privilégiant au lancement des commerces et de la logistique principalement, que géographique, avec des investissements dans les métropoles françaises et jusqu'à 20% du portefeuille immobilier en Europe. Avant d'investir, considérez votre situation personnelle, votre horizon d'investissement et votre degré d'aversion au risque immobilier.

A propos d'Altarea IM :

Altarea IM vient d'engager la constitution d'une gamme de solution d'épargne immobilière avec une première SCPI Alta Convictions.

Société par actions simplifiée au capital de 1 400 000€ - RCS Paris N° 922 347 950

Code d'activité 6832 B - N° TVA Intracommunautaire : FR37922347950

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF le 13 avril 2023 sous le n° GP-20230008

Site Internet : www.altarea-im.com



Contact Presse :

ALTAREA

Denise RODRIGUES-VIELLIARD

Responsable relations presse

06 37 36 24 14

[drodrigues@altarea.com](mailto:drodurigues@altarea.com)

HOPSCOTCH PR

Solenn Le Breton

Account Manager

06 14 41 3916

slebreton@hopscotch.one



Contact Client :

ALTAREA INVESTMENT MANAGERS

Service client

01 44 95 89 00

service.client@altarea-im.com